

NIVEAU 2 PERFECTIONNEMENT EN PAIE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer les congés payés et les arrêts de travail en paie
- Calculer les différentes bases de cotisation, les cotisations sociales et traiter la régularisation progressive des bases
- Comprendre les calculs des exonérations salariales et patronales
- Savoir calculer les éléments du solde de tout compte

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience en gestion de la paie ou avoir suivi la formation Niveau 1 – Fondamentaux de la paie

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaire paie et responsable paie

DURÉE DE LA FORMATION

- 3 jours - 21 heures

LIEU DE LA FORMATION

- Campanile Toulouse Sud Cité de l'Espace, ZAC de la Grande Plaine, 31500 TOULOUSE
- Si distanciel, un lien vous sera envoyé afin de vous connecter

PROGRAMME

JOUR 1

- Les congés payés
 - L'acquisition des congés
 - La prise de congés payés
 - Les congés de fractionnement
Cas pratique : Calculer le nombre de jours de fractionnement
 - Le calcul de l'indemnisation des congés payés
Cas pratiques : Calculer des indemnités de congés payés selon les 2 méthodes applicables
QCM : Les congés payés
- Les bases et les cotisations sociales
 - Les différentes tranches de cotisations
Cas pratique : Calculer les différentes tranches de cotisations
 - La proratisation du plafond de sécurité sociale
Cas pratiques : Calculer le plafond proratisé pour un salarié avec absence non-rémunérée et un salarié à temps partiel
 - La régularisation progressive des bases de cotisations
Cas pratiques : Compléter des tableaux de régularisation progressive des tranches sur une année complète sans et avec prorata du plafond

JOUR 2

- Les bases et les cotisations sociales (suite)
 - La base CSG-CRDS et les limites de l'abattement
Cas pratique : Calculer la limite d'abattement de la CSG-CRDS
 - Les cotisations sociales
Cas pratiques complets : Établir un bulletin de salaire d'un cadre
- Les arrêts de travail
 - Les droits et obligations salarié/employeur
 - Le calcul des IJSS
Cas pratiques : Calculer le montant des IJSS maladie, paternité et accident de travail
 - La subrogation et le complément employeur
Cas pratique : Calculer les différents maintiens de salaire

- La garantie du net
Cas pratique : Traiter sur le bulletin de salaire un arrêt de travail de 2 mois en calculant l'ensemble des éléments (IJSS, maintien, garantie du net)
- L'intervention de la prévoyance
Cas pratique : Calculer le traitement des IJ prévoyance
- Le temps partiel thérapeutique
QCM : Les arrêts de travail

JOUR 3

- Les exonérations de cotisations sociales
 - La réduction générale des cotisations patronales
Cas pratique : Calculer les ajustements du SMIC, les réductions générales de cotisations patronales dans différents cas
 - Les réductions patronales maladie et allocations familiales
 - L'exonération sociale et fiscale des heures supplémentaires et complémentaires
 - La déduction forfaitaire pour heures supplémentaires
Cas pratique : Compléter les éléments de salaire concernant le régime social et fiscal des heures supplémentaires sur des bulletins de salaire
- Le calcul de la dernière paie
 - L'indemnité compensatrice de congés payés
Cas pratique : Calculer une indemnité compensatrice de congés payés
 - L'indemnité de fin de contrat
Cas pratique : Calculer une indemnité de fin de contrat
 - L'indemnité de licenciement
Cas pratique : Calculer une indemnité de licenciement
 - L'indemnité de rupture conventionnelle
 - Les indemnités de départ à la retraite
Cas pratique : Calculer une indemnité de départ à la retraite et de mise à la retraite

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les supports de formation et annexes seront envoyés via un lien Wetransfer.
- Alternance théorie (cours magistraux) et pratique (cas pratiques, quiz, jeux, ...)
- Formation méthodique et pragmatique garantissant un apport de compétences opérationnelles aux participants

- Animation ludopédagogique avec de nombreux cas pratiques et quiz

MODALITÉS

- Nombre de stagiaires compris entre 3 et 12 personnes maximum
- Formation sur 3 jours consécutifs
- Horaire : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

TEAM « PAIEDAGOGIQUE »

- Christel BORTOLOTTI – Référente pédagogique et Formatrice paie certifiée
- Synthia VINKO – Chargée de formation paie

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation individuelle de fin de formation et certificat de réalisation
- Evaluation du stagiaire :
 - Partie théorique : quiz et QCM
 - Partie pratique : grille d'évaluation à la fin de chaque module/thème
- Evaluation du formateur et de l'organisme
 - Questionnaire à l'issue de la formation
 - Questionnaire, à froid, 3 mois après la fin de la formation

TARIFS

- Inter-entreprises : 1850 € HT pour 3 jours
- Intra-entreprise : sur devis

CONTACTS

- Pour toute demande de formation nous contacter :
 - 06.16.26.22.51
 - contact@paiedagogie.fr
- Toutes nos formations se déroulent sur toute la France et à l'étranger ou en visioconférence.
- Pour les délais d'accès : vous pouvez vous inscrire au plus tard 7 jours avant le début de la formation selon le nombre de places.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nos formations sont accessibles à tous. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Nous sommes à votre disposition et procéderons à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.
- Il est préférable de nous prévenir avant le début de la session.